

drait-il pas mieux avoir quelques véritables amis critiques ?

3) Est-il bon de perpétuer une situation dans laquelle n'importe quel aventurier israélien peut, s'il arrive au pouvoir, décider de lancer le pays dans une nouvelle guerre que Tom Dayan se chargera de financer ?

4) Est-il bon d'empêcher Israël de faire son autocritique en matière de sécurité, en partant du principe que n'importe quelle politique trouvera son financement ?

5) Que se passera-t-il le jour où la leçon profitera à d'autres, et où des comités d'action politique se mettront à arroser les sénateurs américains en fonction de leur hostilité envers Israël ?

Je pense que les milliards de dollars qui se déversent dans le sens Washington-Jérusalem (et qui « *disparaissent immédiatement* », selon la formule d'un rapporteur au Sénat) constituent la pire des illusions politiques d'Israël. Ce sont des drogues dures, et la case de l'oncle Tom Dayan n'est que le coin de rue sombre où opère notre « *dealer* » national.

Vous me direz, ce n'est pas illégal. Après tout, pourquoi protester lorsque quelqu'un va pour vous acheter des sénateurs au marché ?

Yoav Karni, *Ha'ir*,
1^{er} avril 1985

UNE DÉLÉGATION PALESTINIENNE.. DÉSIGNÉE PAR ISRAËL

Voici une dépêche imaginaire :

George Shultz est sorti furieux de sa rencontre avec Hussein de Jordanie. Tout au long de l'entretien, il s'était efforcé de maintenir une contenance toute diplomatique, essayant de convaincre Hussein de renoncer à des exigences inacceptables pour Jérusalem, tout en couvrant son interlocuteur de compliments sur son courage et sur sa volonté affichée d'arriver à un règlement de paix au Moyen-Orient. Mais en

sortant du palais, il s'est confié à un de ses proches : Je n'oserai jamais, dit-il, transmettre à Shimon Pérès les conditions *sine qua non* de Hussein selon lesquelles la délégation israélienne ne pourra inclure des personnes ayant commis des actes terroristes par le passé, ni des personnes qui préconisent ouvertement l'annexion de la Cisjordanie et de la bande de Gaza à Israël.

Le roi Hussein, à qui Shultz avait transmis la composition de la délégation israélienne susceptible de participer à des négociations avec les Jordaniens et les Palestiniens, avait refusé la candidature d'Itzhak Shamir, « *cet ancien terroriste qui veut expulser les Arabes de leur patrie* ». De même, le pourtant modéré Pr Arens a été accusé en tant que « *faucon du camp de Shamir* ». Afin de faire passer la pilule, Hussein a néanmoins déclaré qu'il était prêt à envisager l'ouverture de négociations avec des Israéliens modérés, dès qu'une liste acceptable lui serait proposée.

Bien sûr, cette dépêche est imaginaire et il ne s'est jamais rien passé de tel à Amman. Mais l'histoire elle-même est véridique : il suffit de remplacer Amman par Jérusalem et Hussein par le Premier ministre israélien.

L'histoire de la diplomatie internationale comporte-t-elle des cas où des pays opposés par des conflits se sont permis de dicter à la partie adverse la composition de sa délégation à d'éventuels pourparlers de paix ? S'il arrive parfois que l'ouverture de négociations se heurte à des obstacles formels au stade des préliminaires, il s'agit en général de difficultés liées à la spécificité du conflit. Les heurts sont liés à la définition de l'ordre du jour des négociations, à la rédaction de certains articles, etc. Mais je n'ai jamais eu connaissance de cas où la composition d'une délégation ait été soumise à l'approbation de la partie adverse.

Il est vrai que la situation est complexe, du fait qu'Israël ne discute pas la composition de la délégation jordanienne en tant qu'Etat hostile mais exige qu'on lui soumette la liste des personnalités palestiniennes incluses dans une délégation

jordano-palestinienne. Qui doit désigner les représentants palestiniens aux négociations ? Tout aurait été beaucoup plus simple si Israël n'avait pas empêché toute organisation politique de la population des territoires et n'avait pas démis de leurs fonctions les maires élus lors du seul acte démocratique qu'Israël ait permis en Cisjordanie. Les gouvernements israéliens ont interdit le développement d'un leadership reconnu dans les territoires, posant comme une évidence le fait qu'un tel leadership soutiendrait les aspirations à l'autodétermination et à la création d'un Etat palestinien.

La seule structure restant reconnue par les Palestiniens est l'OLP, du fait que la population palestinienne de Cisjordanie — qui doit elle aussi être représentée lors des négociations — soutient l'OLP presque unanimement et voit en elle son représentant officiel.

Bien entendu, je ne parle pas ici du fait que nous ayons deux comptes à régler avec l'OLP : le compte du terrorisme et le compte de la Charte palestinienne, qui prône la destruction de l'Etat d'Israël. L'OLP n'a toujours pas renié le terrorisme, tout comme il n'a pas modifié ses principes de base qui ont été approuvés au sommet de Rabat, et cela malgré ses dissensions internes et ses différentes prises de position ces derniers temps. Il n'est donc pas possible d'envisager pour le moment la tenue de négociations directes entre Israël et l'OLP. Cela étant, le jour où l'OLP aura tiré les conclusions qui s'imposent, il sera possible et même nécessaire de rencontrer ses représentants officiels car c'est avec ses ennemis et non pas avec ses amis que l'on fait la paix.

Celui qui récuse des représentants palestiniens sous prétexte qu'ils sont « proches de l'OLP » et non représentatifs est à la recherche d'une délégation palestinienne introuvable. Ce faisant, il ne refuse pas les représentants mais les Palestiniens dans leur ensemble et avec eux les habitants de Cisjordanie dont le destin et les droits doivent être définis dans le cadre de la négociation. En signant les accords de Camp

David, le dirigeant du Likoud avait reconnu les droits nationaux des Palestiniens, et il était clair pour tous les signataires que les Palestiniens pourraient choisir leurs représentants sans solliciter l'approbation d'Israël.

Lisons les déclarations de Shimon Pérès à George Shultz, telles qu'elles sont rapportées dans la presse : « *Je suis prêt à examiner les candidatures de personnalités à la délégation palestinienne en fonction de leur passé et de leurs activités actuelles, mais je ne peux ignorer leur appartenance à une organisation. A mon avis, nous pouvons trouver des Palestiniens qui ne soient liés à l'OLP ni directement ni indirectement.* »

La formulation est proprement stupéfiante. De fait, il se pourrait que Pérès trouve « des Palestiniens » de cette sorte, mais au nom de qui parleraient-ils ? Pérès serait-il ignorant de ce que Moshé Dayan avait appris avant de déclarer « *Ils sont tous à l'OLP !* », sans vouloir dire que tous les Palestiniens étaient membres de cette organisation mais que tous étaient nationalistes. C'est pourquoi Dayan avait déclaré à l'époque : « *Nous ne chercherons pas la petite bête chez les représentants palestiniens.* »

On raconte que la coordination entre Pérès et Shamir était parfaite lors de la visite de Shultz. Non seulement la coordination était parfaite, mais il semblerait même que Pérès ait adopté les positions de Shamir, c'est-à-dire le refus de toute négociation avec une délégation jordano-palestinienne. Il est vrai que l'administration Reagan s'oppose à la participation de l'OLP à la négociation et que c'est également la position du Congrès américain, mais il n'en reste pas moins que George Shultz ne reprend pas à son compte l'interprétation israélienne qui voudrait étendre cet interdit à toute personne qui « *s'identifie avec l'OLP* » d'une manière ou d'une autre. Shultz est conscient de ce que Pérès refuse de comprendre, à savoir que cette interprétation annule toute possibilité de rassembler une délégation jordano-palestinienne.

Les accords de Camp David comportent deux articles relatifs aux pourparlers sur l'autonomie (qui s'en souvient encore ?) et à une négociation ultérieure sur le statut définitif de la Judée-Samarie et de la bande de Gaza. Il y est clairement stipulé que cette négociation se tiendrait avec la participation de représentants israéliens, égyptiens, jordaniens et de **REPRÉSENTANTS ÉLUS** de Judée-Samarie. Le *document de Vienne* signé en 1978 par Sadate, Pérès et Kreisky stipule que « *Afin d'arriver à la paix, il est nécessaire de trouver une solution au problème palestinien sous tous ses aspects y compris la reconnaissance du droit des Palestiniens à prendre leur part dans la définition de leur avenir dans le cadre de négociations auxquelles participeraient leurs REPRÉSENTANTS ÉLUS* ». Au moment où il signait ce texte, Pérès pensait-il déjà que ces représentants seraient « *élus* » par Israël ?

Toute la discussion autour de la composition de la délégation jordano-palestinienne a pour but de torpiller d'avance cette possibilité de réenclencher le processus de règlement politique. Je ne saurais dire si Pérès en est arrivé à ne plus accepter la position officielle que son propre parti avait élaborée au sujet d'un compromis territorial et de l'option jordano-palestinienne du temps où ce parti était dans l'opposition. Ce qui semble clair, c'est que Pérès tient trop au gouvernement d'union nationale qu'il dirige pour risquer sa dissolution et que c'est pour cela qu'il fait bloc avec Shamir dans cette affaire de composition de la délégation, comme s'il s'agissait là d'un problème de fond ayant des implications directes sur l'avenir d'Israël ou sur le résultat final des négociations.

L'opposition d'Israël à la tenue de discussions préliminaires entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne est encore moins compréhensible. Les pressions exercées pour empêcher la tenue de ces rencontres sont parfaitement ridicules. Les Etats-Unis sont tout de même une nation indépendante d'Israël, et on ne saurait leur refuser d'établir des contacts avec

qui que ce soit. Cela pour la forme. Quant au fond, pourquoi cette peur devant de telles discussions ? Le gouvernement israélien redoute-t-il vraiment que les officiels américains « *trahissent Israël* » en compagnie de leurs interlocuteurs, avec lesquels ils arriveraient à un accord secret ? Si les Américains ont l'intention de s'engager sur une voie qui pourrait déplaire à Israël, ils ont le pouvoir de le faire à tout moment, sans que cela nécessite de telles « *rencontres suspectes* ».

Si le calendrier de Camp David avait été respecté, nous en serions aujourd'hui à la fin des cinq années de STADE TRANSITOIRE d'autonomie (en dépit des fausses interprétations tardives de Begin et de ses amis; selon lesquelles le statut d'autonomie avait été défini comme statut final pour les territoires). Nous en serions aujourd'hui à la seconde année de paix avec la Jordanie, et le problème palestinien aurait trouvé sa solution en Cisjordanie. Mais les pourparlers sur l'autonomie se sont embourbés dès le stade des discussions formelles, et aujourd'hui l'histoire se répète, semblable en tous points à celle qui se déroula du temps de Begin. Cette deuxième version d'un même marchandage peut encore durer cent ans, si toutefois la situation régionale pouvait nous autoriser à faire du sur-place, à perpétuer l'occupation de la Cisjordanie et à attendre l'arrivée de représentants palestiniens munis de l'approbation du gouvernement israélien.

Marc Guéfen, *Al-Hamishmar*
7 mai 1985

LE PAYS EST MALADE : L'IMAGE DE LA JEUNESSE ISRAËLIENNE, TELLE QU'ELLE SE DESSINE DANS LES DERNIERS SONDAGES

Un groupe de lycéens du village arabe de Taïbé, dans la région du Triangle, s'est rendu récemment à une rencontre avec des élèves de terminale du lycée public religieux de la ville de développement Sdérot.